



## French 331 : Advanced French Written and Oral Expression

Equal emphasis upon conversation and composition: vocabulary building, syntax, diction and pronunciation for personal expression and improved academic performance.

### Objectifs du cours :

Ce cours permet aux étudiants de pratiquer et d'améliorer leur français à l'oral et à l'écrit. Les travaux et activités seront variés. Les principaux objectifs sont :

- Pratiquer un français oral actuel dans un objectif de communication pour l'expression personnelle, la vie sociale et académique en France, avec une attention particulière portée à la diction et la prononciation.
- Enrichir le lexique et la syntaxe pour les travaux universitaires.

### Textes étudiés/distribués :

Lamy Marie-Noëlle. The Cambridge French-English Thesaurus. Cambridge University Press.

### Bibliographie :

C. Abbadie, B. Chovelon, M.H. Morsel. L'Expression française écrite et orale. PUG, 2003.

Vercollier Alain et Claudine, Bourlier Kay. Difficultés expliquées du français for English Speakers. CLE international, 2005.

Larger Nicole, Mimran Reine. Vocabulaire expliqué du français. CLE international, 2006.

Chollet Isabelle, Robert Jean-Michel. Précis de conjugaison. CLE international, 2005.

Le Nouveau Bescherelle, L'art de conjuguer, dictionnaire de 12000 verbes. Hatier.

### Programme prévisionnel :

A partir d'articles de presse, extraits de textes littéraires, publicités, photos, listes de mots, etc., les quatre compétences sont travaillées à travers, notamment :

- Des exercices d'expression écrite visant à développer les capacités d'organisation du récit et à améliorer le style. Du « savoir décrire » au « savoir raconter », puis savoir exposer un point de vue (ou argumenter).
- Des présentations orales, jeux de rôle et lectures. Le cours permet aux étudiants de s'exprimer oralement sur des thèmes et avec un vocabulaire qui leur est donné.

Travail requis :

Tout au long du semestre :

- des travaux écrits
- des tests
- de courtes présentations orales

Pour les expressions écrites, nous utilisons le système des doubles corrections : sur la première version les erreurs sont simplement signalées, une seconde version permet aux étudiants de les corriger. Les deux versions sont notées et la note retenue est la moyenne des deux notes.

Une participation orale active est indispensable à votre progression.

De par sa nature même, ce cours travaillant les 4 compétences, nous sommes amenés à pratiquer des activités diverses, à passer d'une activité à une autre, d'une compétence à l'autre. Chaque étudiant se doit donc d'être très organisé, de classer ses documents et de retravailler chaque activité proposée pendant les cours, chacune pouvant être l'objet d'une interrogation et faire partie des examens.

Contrôle continu :

- Tests et travaux écrits
- Participation orale régulière
- Examen partiel
- Examen final

Politiques Notations, Absences et Retards – voir « AUCP Grading Policy »

N.B. this syllabus is subject to change on a semester to semester basis in response to on-going research and/or current events.